Septembre —octobre 2023

Municipalité de Saint-Télesphore

# Le Montjoie

Journal municipal

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

**Poste à combler**

**Conseiller siège numéro 6**

**TOUS LES DÉTAILS EN PAGE 3**

**HEURES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE**

| | |
|---|---|
| Lundi au jeudi | 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h30 |
| Vendredi | 8h00 à 13h00 **PM FERMÉ** |

**Numéros d'urgence**

| | |
|---|---|
| **9-1-1** | Feu, ambulance, police |
| **8-1-1** | Info-Santé |
| **5-1-1** | Transport Québec |
| **3-1-1** | Urgence en dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville |
| **2-1-1** | Soutien psychologique |

**HÔTEL DE VILLE**
1425, route 340, Saint-Télesphore QC
J0P 1Y0

Téléphone **(450)269-2999**
Télécopieur(**450)269-2257**

**Courriel** info@st-telesphore.ca
**Site internet** www.saint-telesphore.com
**Facebook** facebook.com/saint-telesphore

**HEURES D'OUVERTURE**
Lundi au jeudi 8H00 À 12H00 – 13H00 À 16H30
Vendredi 8H00 À 13H00—PM Fermé

**DIRECTION GÉNÉRALE**
Madame Danielle Glode, poste 3163
**dg@st-telesphore.ca**

**MAIRIE**
Monsieur David McKay, poste 3161
**maire@st-telesphore.ca**

**ADJOINTE**
Madame Manon Cuillerier, poste 3162
**adjointe@st-telesphore.ca**

**URBANISME**
Mercredi de 16h à 21h
Vendredi de 12h à 16h
Monsieur Pierre-Luc Paquet, poste 3158
**urbanisme@st-telesphore.ca**

**SERVICE D'INCENDIE**
**450-802-2468**
**incendie@st-telesphore.ca**

**TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE**
Poste 3159
**travauxpublics@st-telesphore.ca**

**URGENCE MUNICIPALE**
Pour toute urgence nécessitant une intervention municipale en dehors des heures d'ouverture, veuillez composer le 3-1-1.

DANS CETTE PARUTION

| | |
|---|---|
| Affaires municipales | 2 |
| Élection municipale | 3 |
| Sécurité civile et incendie | 4 |
| Urbanisme | 7 |
| Hygiène du milieu et environnement | 8 |
| Vie communautaire | 10 |
| Loisirs et culture | 12 |
| Calendriers | 16 |

# AFFAIRES MUNICIPALES

CALENDRIER DES

SÉANCES DU CONSEIL

**2023**

10 octobre

14 novembre

12 décembre

## ENTRAVES ROUTIÈRES À VENIR

Des travaux de pavage débuteront dans la **semaine du 25 septembre** pour une durée de 3 semaines environ. Nous sommes désolés des inconvénients.

Prévoir des entraves à la circulation à l'endroit suivant :

- **Rue Principale**

Prévoyez et planifiez vos déplacements.

Nous demandons aux conducteurs de véhicules de promenade, de machinerie agricole ainsi que des autobus scolaires de prévoir un détour. Merci pour votre compréhension et votre coopération.

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**PROCHAINE SÉANCE**

Mardi le 10 octobre 2023 à 19h30
Centre communautaire Rémi-Sauvé

Les personnes qui le souhaitent peuvent poser leurs QUESTIONS au plus tard à 19h00 la journée même de la séance du Conseil:

- par courriel à dg@st-telesphore.ca;
- par téléphone au 450-269-2999 poste 3163;
- par internet au www.saint-telesphore.com/nous joindre.

Tous les procès-verbaux sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité. Pour ceux n'ayant pas Internet, une copie est disponible sur demande.

## RAPPEL ÉCHÉANCE DE TAXES MUNICIPALES

**12 octobre 2023**

## RECRUTEMENT DU PERSONNEL ÉLECTORAL

## ÉLECTION PARTIELLE

La Municipalité de Saint-Télesphore recrute dès maintenant le personnel électoral en prévision de l'élection partielle aux fonctions suivantes:

⇒ Membres (3) de la Commission de révision de la liste électorale
⇒ Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)
⇒ Aide générale
⇒ Scrutateurs, BVA et BVO
⇒ Secrétaires, BVA et BVO
⇒ Président et membre d'une table de vérification de l'identité des électeurs

Toutes les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leurs coordonnées et une brève description de leurs expériences à des postes similaires soit par courriel à l'adresse suivante : dg@st-telesphore.ca ou par téléphone au 450-269-2999 poste 3163. La formation est offerte et rémunérée.

La Municipalité a nommé madame Danielle Glode, présidente d'élection, pour la prochaine élection partielle. Madame Manon Cuillerier a été nommée secrétaire d'élection et accompagnera la présidente d'élection tout au long du processus électoral.

Pour toute information sur la prochaine élection partielle, n'hésitez pas à communiquer directement avec madame Danielle Glode, présidente d'élection au 450-269-2999 poste 3163. Vous pouvez également formuler vos demandes d'information par courriel à l'adresse dg@st-telesphore.ca

**ÉLECTION PARTIELLE**

**CONSEILLER (ÈRE) POSTE NUMÉRO 6**

Conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la Municipalité de Saint-Télesphore tiendra une élection partielle afin de combler le poste de conseiller (ère) numéro 6 laissé vacant le 5 juillet dernier.

## PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE

Du vendredi **8 septembre 2023 au 22 septembre 2023**, aux jours et heures suivants :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Lundi | De 9h00 à 11h30 | - | De 13h30 à 16h00 |
| Mardi | De 9h00 à 11h30 | - | De 13h30 à 16h00 |
| Mercredi | De 9h00 à 11h30 | - | De 13h30 à 16h00 |
| Jeudi | De 9h00 à 11h30 | - | De 13h30 à 16h00 |
| Vendredi | De 9h00 à 12h30 | | |

**Attention : le vendredi 22 septembre 2023 le bureau sera ouvert de 9h à 16h30 de façon continue.**

**Conditions requises pour poser sa candidature**
Conditions d'éligibilité

⇒ Avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale municipale (ne veut pas dire obligatoirement être inscrit)
⇒ Résider de façon continue ou non sur le territoire de la Municipalité de Saint-Télesphore depuis au moins 12 mois au 7 septembre 2023.

**Avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale signifie être un électeur de la municipalité, c'est-à-dire :**

Au 7 septembre 2023

⇒ Être une personne physique
⇒ Être majeur à la date du scrutin, soit le 22 octobre 2023
⇒ Être de citoyenneté canadienne
⇒ Ne pas être en curatelle
⇒ Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse au cours de cinq dernières années (LERM art. 53)

Et remplir au moins l'une des deux conditions suivantes, soit :

⇒ Être domicilié sur le territoire de la Municipalité de Saint-Télesphore, et depuis au moins six mois au Québec
⇒ Être depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Municipalité de Saint-Télesphore.

**DATES IMPORTANTES À RETENIR**

**Date du scrutin :** Le dimanche 22 octobre 2023 de 10h à 20h
**Vote par anticipation :** Le dimanche 15 octobre 2023 de 12h à 20h
**Endroit** : Centre communautaire Rémi-Sauvé, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore (un accès pour personne à mobilité réduite est accessible par l'arrière).

Danielle Glode
Présidente d'élection

Pour la première fois aura lieu une journée d'action provinciale et pancanadienne consacrée aux avertisseurs de fumée. Initiative de l'Ontario et adoptée par l'ensemble des provinces dont le Québec, cette activité de prévention et de sensibilisation du public aura lieu le jeudi **28 septembre.** L'avertisseur de fumée reste le moyen le plus efficace et le moins dispendieux pour vous alerter en cas d'incendie. Chaque année, des pertes de vie sont déplorées lors d'incendies où les avertisseurs de fumée étaient absents ou non fonctionnels. Pas besoin d'attendre au 28 septembre pour vérifier l'état de vos avertisseurs de fumée. Faites-le en tout temps, régulièrement ! Une bonne habitude qui peut se révéler salvatrice !

Pour l'activité de prévention et de sensibilisation du 28 septembre, plus de détails à venir sur les réseaux sociaux.

Dans la nuit du

4 au 5 novembre,

on recule l'heure!

Le service de Sécurité incendie profite du changement d'heure pour rappeler aux citoyens de changer la pile de leur avertisseur de fumée si cela n'a pas été fait le 28 septembre en participant au jour du test d'avertisseur de fumée.

## Le service de Sécurité incendie s'implique

Un grand merci à tous ceux qui sont venus au lave-auto du 23 juillet, grâce à vous, le service de Sécurité incendie a pu amasser :

# 3 000, 00 $

Qui a été remis à la **Fondation du cancer du sein du Québec**.

Vous avez manqué le lave-auto et vous voulez faire un don?

Aucun problème, vous pouvez le faire à l'adresse suivante :

https://rubanrose.crowdchange.ca/29403

## JOURNÉE TRIPLE B

**C'est ce samedi 26 août dernier qu'avait lieu la Journée Triple B.**

**Au programme : Basketball, BBQ et Boyaux.**

Le directeur du service de Sécurité incendie, Monsieur Marc-André Dubé, ainsi que pompiers et pompières désirent remercier tous les petits et grands qui se sont déplacés pour la journée Triple B. **Basketball, BBQ et Boyaux** étaient au rendez-vous au parc Léon-Prieur.

Les citoyens ont participé à un match de basketball amical, ont dégusté du bon BBQ et ont pu voir les véhicules d'incendie. La brigade les a sensibilisés sur différents sujets et a répondu à plusieurs questions.

La Municipalité tient à remercier son service de Sécurité incendie pour son implication ainsi que tous les citoyens pour leur participation.

*Comalerte* est un système automatisé qui permet la transmission d'alerte en situation d'urgence et d'information en situation non urgente.
Le système est idéal pour communiquer rapidement avec les citoyens lorsqu'il est notamment question de :

- Déraillement de train
- Évacuation
- Mise à l'abri
- Fermetures de rues
- Situations d'urgence
- Fermeture de plage
- Inondation
- Toutes autres mesures d'urgence

Les alertes seront transmises via courriel, SMS, ligne téléphonique cellulaire ou fixe. Il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription sur le site Web de la Municipalité en cliquant sur le bouton *Comalerte* tout en haut dans la barre de recherche. S'il vous est impossible de vous inscrire via le site Web, n'hésitez pas à communiquer au 450-269-2999 poste 3162 et il nous fera plaisir de vous inscrire. Il est important de savoir que le système d'alerte ne sera en aucun cas utilisé pour l'envoi de publicités.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE LORS DE LA PATROUILLE DE L'HALLOWEEN

Le service de Sécurité incendie sera présent dans les rues afin d'assurer la sécurité des enfants lors de la soirée d'Halloween du 31 octobre prochain.

Il revient aux automobilistes de redoubler de vigilance pour éviter tout événement fâcheux.

- Ils doivent être vigilants, car les enfants peuvent être difficiles à voir.
- Ils doivent ralentir et éviter tout accident.
- Ils doivent être patients et courtois.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration

## CONTRÔLE ANIMAL

Vous pouvez contacter le Contrôle animal Vaudreuil-Soulanges au 450-510-1508 pour une urgence concernant un **chien**, 24 heures sur 24.

## VÉRIFICATIONS MENSUELLES À FAIRE CHEZ SOI

| MOIS | VÉRIFICATION |
|---|---|
| SEPTEMBRE | Avez-vous fait vérifier et ramoner votre cheminée pour détecter la présence de créosote ou de nids d'oiseaux ?<br>Consulter le lien : https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/prevenir-incendie/appareil-de-chauffage/chauffage-au-bois<br>Avez-vous un avertisseur de monoxyde de carbone à moins de 5 m de vos chambres à coucher si vous possédez un garage attaché à la maison ou si vous avez un appareil à combustible ou au gaz ?<br>Avez-vous actionné le bouton d'essai ? |
| OCTOBRE | En famille, avez-vous préparé votre plan d'évacuation et l'avez-vous mis en pratique lors d'un exercice d'évacuation?<br>Comment se préparer<br>Consulter le lien :<br>https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/campagne-securite-incendie#c71535 |

## LE RAMONAGE

Le ramonage contribue à prévenir les incendies et prévient les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz. Il permet aussi d'éliminer la suie et le créosote agrippés aux parois, qui sont très inflammables. Faites ramoner votre cheminée **au moins une fois par année** et selon la qualité et la quantité du bois brûlé. Un professionnel en ramonage, détenteur d'une licence RBQ , fera des interventions à l'intérieur et à l'extérieur de votre maison :

- Brossage vigoureux de la cheminée;
- Vérification de l'état du système de chauffage en entier;
- Nettoyage de chacune de ses composantes et ajustement des pièces;
- Vérification des distances de dégagement autour de l'appareil;
- Signalement de bris ou de détérioration de l'appareil.

Il est recommandé de faire ramoner votre cheminée au printemps, car les dépôts sont encore secs, donc plus faciles à déloger. De plus, si le ramoneur vous signale un problème, vous aurez également le temps de faire faire les réparations nécessaires avant l'hiver.

Les bûches de ramonage ou les additifs chimiques ne doivent jamais remplacer un ramonage professionnel. Ces produits éliminent seulement une partie des dépôts de créosote. Seul un ramoneur professionnel peut les éliminer efficacement.

**EST-CE QUE J'AI BESOIN D'UN PERMIS?**

Avant d'entreprendre les travaux quelque soit leur nature, il est important de vérifier auprès de la Municipalité si vos projets nécessitent un permis.

Les types de travaux qui exigent une demande de permis peuvent être par exemple:

- le remplacement d'un perron, terrasse ou balcon ;
- l'installation d'un abri tempo ;
- le changement ou l'agrandissement d'une porte ;
- les travaux touchant à des murs porteurs ;
- la modification de divisions à l'intérieur de la maison ;
- une démolition.

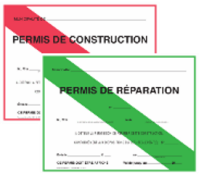


Communiquez avec notre urbaniste monsieur Pierre-Luc Paquet au 450-269-2999 poste 3158 ou par courriel urbanisme@st-telesphore.ca

Mercredi 16h à 21h et vendredi de 12h à 16h.

## TRAVAUX DE RÉNOVATION
## TRAVAUX DE REMBLAI, PONCEAU, FOSSÉ

Si vous envisagez rénover votre maison, que ce soit une transformation, une modification ou un agrandissement, ou si vous désirez effectuer des travaux de remblai, d'installation d'un ponceau ou de remplissage d'un fossé, il est important de vérifier auprès de la municipalité si ce projet requiert un permis de construction. De cette manière, la municipalité pourra s'assurer de la conformité des travaux qui seront effectués, dépendamment des règlements de votre zonage.

Il est important pendant les travaux d'afficher cette autorisation bien en vue sur votre chantier, car l'inspecteur municipal peut passer à tout moment pour vérifier que les travaux sont réalisés conformément au permis émis.

Pour toute demande de permis ou d'information, n'attendez pas à la dernière minute, contactez monsieur Pierre-Luc Paquet au poste 3158 ou par courriel à

urbanisme@st-telesphore.ca.

INSPECTIONS

L'inspecteur municipal et les évaluateurs mandatés par la Municipalité effectuent de nombreuses inspections alors ne vous surprenez pas de les voir près de votre propriété.

## TEMPO

Selon le Règlement de zonage numéro 282-09, les citoyens de la Municipalité de Saint-Télesphore peuvent installer un abri d'auto temporaire du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante.

Toutefois, certaines conditions s'appliquent. Il est donc primordial de faire une demande de certificat d'autorisation auprès du Service de l'urbanisme et de l'environnement en communiquant au 450-269-2999 poste 3158.

## FORMULAIRES DE DEMANDES DE PERMIS EN LIGNE

Visitez le site www.saint-telesphore.com sous l'onglet « Services » « Permis » « Formulaires - Demandes de permis »

Il suffit de remplir le formulaire approprié à votre demande et d'envoyez une copie à urbanisme@st-telesphore.ca ou déposez une copie du formulaire à l'hôtel de ville.

Vous n'avez pas accès au formulaire en ligne, n'hésitez pas à communiquer avec Pierre-Luc Paquet au 450-269-2999 poste 3158.

## COMMENT COHABITER AVEC LES ANIMAUX SAUVAGES?

Pour limiter les problèmes liés à la cohabitation avec la faune sauvage, il faut éviter de fournir un abri et de la nourriture aux animaux sauvages et maintenir leur crainte envers l'humain.

### LES ANIMAUX SAUVAGES À PROXIMITÉ DES RÉSIDENCES

Plusieurs espèces sont abondantes près des lieux habités par l'humain, car elles y trouvent abris, nourriture, et certains prédateurs y sont moins nombreux. La plupart des animaux sauvages que l'on peut rencontrer en ville ne représentent pas un danger puisqu'ils craignent l'humain.

Que l'animal ait l'air sympathique ou non, sa présence doit inciter à la prudence. Votre comportement doit demeurer le même : n'approchez jamais un animal sauvage et ne tentez pas d'intervenir, même s'il semble en détresse ou blessé. Le comportement des animaux sauvages demeure imprévisible.

### LA PRÉVENTION DEMEURE LA MEILLEURE APPROCHE POUR BIEN COHABITER AVEC CES DERNIERS

Les animaux sauvages qui se trouvent dans les milieux urbains et périurbains peuvent compter sur des sources de nourriture d'origine humaine variées et abondantes (ordures, compost, potagers, poulaillers, nourriture pour animaux domestiques, etc.). Le développement d'un comportement animal problématique est souvent causé par un comportement humain inadéquat. Cette réalité peut parfois conduire à des interactions indésirables avec l'humain.

Certaines bonnes pratiques facilement réalisables sont à la base d'une saine cohabitation. Voici quelques conseils pour faciliter la cohabitation avec la faune sauvage :

- **Évitez de nourrir les animaux sauvages**, même de façon involontaire
  - Gardez les ordures ménagères hors de leur portée.
  - Nourrissez les animaux domestiques à l'intérieur.
  - Éliminez toute odeur de nourriture en nettoyant bacs à ordures et grilles de cuisson.
  - Bloquez les accès aux potagers, au compost ou même aux poulaillers.

Crédit : Marianne Gagnier

- **Effarouchez les animaux** qui s'approchent un peu trop près de vous ou de vos installations
- **Bloquez tous les accès** au-dessous de vos galeries, cabanons et entretoits
- **Gardez vos animaux domestiques** sous supervision

### QUOI FAIRE EN PRÉSENCE D'UN ANIMAL SAUVAGE QUI SEMBLE EN DÉTRESSE OU BLESSÉ?

Il est recommandé de ne pas intervenir lorsque vous trouvez un animal sauvage blessé ou malade.

Il est normal pour plusieurs espèces d'animaux sauvages d'occuper une grande variété d'habitats, passant de la forêt à la ville. Ils sont adaptés pour faire face à une multitude de situations.

Une intervention devrait être réalisée par du personnel spécialisé uniquement lorsque l'animal blessé ou malade se trouve dans un endroit qui présente un risque pour la sécurité des personnes ou des animaux domestiques.

Vous trouverez plusieurs conseils sur la page Web Cohabiter avec les animaux sauvages.

Source : Gouvernement du Québec

## COLLECTE DES BRANCHES

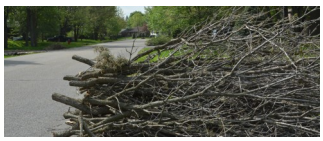

Lors de l'obtention d'un permis d'abattage d'arbres, il est précisé sur le permis que **la Municipalité ne collecte pas les branches des arbres abattus**. Les collectes des branches du printemps et de l'automne sont pour un entretien régulier de vos arbres.

Le service des travaux publics passera dans la semaine du **2 au 6 octobre** prochain sur le territoire de la municipalité pour déchiqueter les branches. Vos branches doivent être au chemin au plus tard lundi matin le 2 octobre avant 7h00.

**Afin d'éviter la non-collecte, veuillez respecter les critères suivants :**

- Aucun débris et déchets admissibles dans les branches (ex.: terre, déchets végétaux, pierre, métal, etc.) ;
- Aucune bûches, souches et racines ;
- L'extrémité la plus large doit être orientée vers la rue ;
- Tenter de garder les branches à leur pleine longueur. Ne pas les couper si possible ;
- Maximum de 4" de diamètre .

Le service des travaux publics ne passera qu'une seule fois dans chaque rue.

Pour vous procurer des copeaux de bois suite au déchiquetage, veuillez appeler à la Municipalité au 450-269-2999 poste3162.

## COLLECTES DES MATIÈRES ORGANIQUES

Les matières organiques collectées tels que résidus verts et feuilles mortes, sont revalorisées dans les champs agricoles de la municipalité.

### COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

À toutes les 2 semaines

18 octobre

1er novembre

15 novembre

### COLLECTE DES FEUILLES MORTES

À toutes les 2 semaines

18 octobre

1er novembre

15 novembre

# VIE COMMUNAUTAIRE

Tous les 2e mercredis du mois, vous êtes invités au centre communautaire pour le repas partagé afin de venir déguster un bon repas, discuter et vous amuser.

Les prochains repas partagé seront **mercredi le 11 octobre 2023 et mercredi le 8 novembre** à midi au Centre communautaire Rémi-Sauvé.

Bienvenue à tous!!!

Pour informations :

Madame Micheline Lamarche et Monsieur Luc Boivin

au 450-269-3272

---

**«SOUPER DE L'ÂGE D'OR» le 28 octobre 2023**

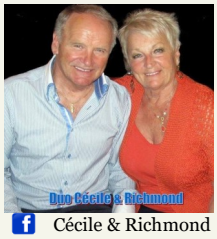


Cécile & Richmond

Cécile & Richmond seront de retour le 28 octobre prochain pour le souper de l'Âge d'Or.

Le Club de l'Âge d'Or vous attend en grand nombre dès 18h00 au centre communautaire Rémi-Sauvé.

Pour informations :

Madame Huguette Charlebois au 450-269-2330

Prochain rendez-vous :

24 février 2024.

Le Centre communautaire des aînés Vaudreuil-Soulanges offre divers services aux personnes âgées de 50 ans et plus, dans le but de conserver et/ou d'améliorer leur qualité de vie favorisant ainsi leur maintien à domicile.

SERVICES OFFFERTS

**Popote roulante livrée :** Livraisons de repas faits maison au domicile des aînés (70 +) ou personnes en perte d'autonomie ou avec limitation physique. Les livraisons sont gratuites, sans taxe, ni pourboire.

**Popote roulante pour emporter (65 +) :** Repas surgelés sur commande seulement au poste 227.

**Les Rendez-vous du Centre (50 +) :** Programmation d'activités diversifiées contribuant à l'enrichissement de la vitalité intellectuelle, émotionnelle, physique et sociale.

*** Procurez-vous gratuitement notre Magazine Entre-Nous directement au centre pour avoir tous les détails des activités ainsi que l'horaire.***

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS (Aide à la cuisine et livreurs de repas)

**POUR NOUS JOINDRE : 450.265.3548 ou 1-855-510-3548 poste 227**
**12, rue Curé-Cholet, à St-Polycarpe**
**www.centredesainesvs.com**
**reception@ccavs.ca**

---

## Formation à la Vie chrétienne

Parcours de catéchèse

pour les jeunes de 7 ans et plus

pour la paroisse Notre-Dame-des-Champs.

**L'inscription aura lieu le samedi 16 septembre** 2023, **de 9h30 à 12h00**, au presbytère de St-Polycarpe, situé au 1256, chemin de l'Église. Pour informations supplémentaires, communiquez avec le **Père Germain Gilbert, au (418) 255-8939**.

***Pour une catéchèse plus vivante!***

S'il-vous-plaît, tout en faisant votre grand ménage, si vous découvrez des surplus ou des sert plus à rien, comme ruban, papier de soie, sacs-cadeaux, papier d'emballage, collants, images, corde, ficelle, tissu, dentelle, etc. ou **tout ce qui servirait de bricolage**, apportez-les au presbytère de St-Polycarpe, ou donnez-les au Père Germain lorsqu'il passe célébrer la messe chez-vous.

**Messe pour nos défunts à 9h30**

Retrouvailles et bon **BRUNCH** chaud au

Centre communautaire Rémi-Sauvé vers 10h30

- Adultes et Ados (12 ans et +) 20,00$
- Enfants (5 à 11 ans) 10,00$
- Enfants (4 ans et moins) Gratuit

**<u>Pour informations et billets</u>**

*Danielle Sauvé: 450-269-2429*

*Gisèle Normandeau: 450-265-3173*

*Diane Cuillerier & Paul McDonald: 450-269-2313*

Le Chœur classique Vaudreuil-Soulanges célèbre en 2023 ses 60 ans d'existence. Pour souligner cet anniversaire, et dans le cadre de sa mission de faire rayonner la musique dans la région, il présentera à la population de Vaudreuil-Soulanges une série de concerts gratuits avec plus de 50 choristes, dont un à l'église de Saint-Télesphore le 12 novembre à 14h.

**Église de Saint-Télesphore**

**12 novembre 2023 à 14h**

La magie des mots

Le français, j'en fais mon succès !

E-340, chemin du Fleuve, Coteau-du-Lac (Québec) J0P 1B0

450 763-1331
lamagiedesmots.com

*NOS FORMATIONS DE GROUPE 2023-2024 - Organisez votre groupe ou réservez votre place dès maintenant*

Littératie alimentaire : 3 ateliers (facteurs influençant les choix alimentaires)

Littératie numérique : 6 ateliers (initiation à l'informatique, utilisation sécuritaire de l'ordinateur, tablette, etc.)

Littératie financière : 3 ateliers (clauses d'un contrat, baux d'hébergement, fraudes financières, etc.)

Littératie santé : 3 ateliers (connaître le vocabulaire médical, se préparer à une rencontre avec un médecin, comprendre les étiquettes d'ordonnance, etc.)

Nous avons aussi des formations individuelles en présence dans nos locaux ou par Zoom en français (grammaire, compréhension de textes), français langue seconde. Pour le TENS et le TDG nous offrons une assistance pour la passation des examens de français, d'anglais, des sciences et des mathématiques.

## HORAIRE DU CHALET DES LOISIRS

Parc André-Leblanc
1600, chemin Saint-Télesphore

L'horaire du chalet des loisirs s'établit comme suit :
**7 jours sur 7** : de 8h à minuit

## SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

www.facebook.com/
LoisirsSaintTelesphore

## BOCCE

QUAND : Tous les mardis soirs dès le 17 octobre à 19h00

OÙ : Sous-sol du centre communautaire Rémi-Sauvé

INFORMATIONS : Johanne Larose au 450-269-1050

## PICKLEBALL

Le **pickleball** est un sport de raquette, pratiqué en intérieur ou en extérieur, dans lequel deux joueurs (en simple) ou quatre joueurs (en double) frappent une balle en plastique creuse perforée au-dessus d'un filet de 0,91 m de haut à l'aide d'une raquette à face pleine.

Le parc Léon-Prieur vous permet de jouer au pickleball grâce à ses équipements et son terrain. Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec le Comité de la culture et des loisirs au :

loisirs@st-telesphore.ca

## ZUMBA

OÙ? Centre communautaire Rémi-Sauvé

QUAND? Du 28 septembre 2023 au 30 novembre 2023 (10 cours) Jeudis de 19h à 20h

COÛTS?

| | |
|---|---|
| Résidents | 85$ |
| Non-résidents | 95$ |
| Cours à la carte | 15$ |

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec Madame Nathalie Rozon au 514-943-9914 ou en appelant à la municipalité au 450-269-2999.

La Municipalité se réserve le droit d'annuler la session s'il n'y a pas assez d'inscriptions.

## CROQUE-LIVRES

Un Croque-livres est une armoire dans laquelle se retrouvent des livres à emprunter gratuitement, qui sont à la disposition de tous. Une personne peut prendre ou encore déposer un livre à l'intérieur pour d'autres utilisateurs.

Depuis quelque temps, vous avez accès à deux Croque-livres, un installé au chalet du parc André-Leblanc et l'autre est à l'extérieur de l'hôtel de ville. Celui situé à l'hôtel de ville sera relocalisé au parc Léon-Prieur, lorsque les travaux du chalet seront terminés.

Ce projet, initiative du Comité de la culture et des loisirs, est une occasion privilégiée de rencontre entre les livres et les enfants. Si ça peut faire plaisir à un seul enfant alors leur but est atteint! C'est tout aussi vrai pour tous les bibliophiles!

BIBLIOTHÈQUE

SAINT-ZOTIQUE

30, Avenue des Maîtres

Grâce à une entente avec la Municipalité de Saint-Zotique, vous avez accès à un abonnement annuel **sans frais**. Il suffit de présenter une preuve de résidence et le tour est joué! Vous avez accès à des livres imprimés, sonores ou numériques, à des jeux, jouets, revues, films et séries DVD.

Pour toute la programmation, veuillez consulter la revue municipale le Courant au https://st-zotique.com/revue-municipale-le-courant/

Heure du conte :
29 octobre et 10 décembre

Atelier de bricolage :
1er octobre

Pièce de théâtre De nouveaux défis pour Lou-Anna :
26 novembre

### Heures d'ouverture

Dimanche: 10 h à 16 h
Lundi: Fermé
Mardi: 10 h à 20 h
Mercredi: 10 h à 20 h
Jeudi: 10 h à 20 h
Vendredi: 10 h à 20 h
Samedi: 10 h à 16 h

**Pour des renseignements:**
450-267-9335, poste 260
infobiblio@st-zotique.com

# FESTIVAL SPORTIF FAMILIAL

## SAMEDI
## 16 SEPTEMBRE 2023

**2e édition**

Venez encourager les équipes de la ligue de balle-molle et pétanque.

**Parc André-Leblanc**
1600, chemin de St-Télesphore

**À partir de 10h**

- **Musique**
- **Hot dog**
- **Maïs***
- **Jeux géants**

**Veuillez apporter votre bouteille d'eau réutilisable et autres consommations**

***Maïs selon la disponibilité**

# INSCRIPTIONS DÉPOUILLEMENT DE NOËL

Les inscriptions pour les enfants de 12 ans et moins de la Municipalité pour le dépouillement de Noël devront être reçues **avant le 15 octobre 2023** pour permettre aux lutins de la fabrique de fabriquer et d'emballer les cadeaux.

**Par courriel à loisirs@st-telesphore.ca**

**Par téléphone au 450-269-2999 poste 3162 avec les informations suivantes :**

Nom/prénom de l'enfant

Date de naissance

Numéro de téléphone

# MARCHÉ DE NOËL 11 NOVEMBRE 2023

# SEPTEMBRE 2023

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 FERMÉ | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

# OCTOBRE 2023

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 FERMÉ | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 élections Québec | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 élections Québec | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Matières recyclables | Matières domestiques | Matières organiques | Séance du Conseil | Collecte objets volumineux | Collecte de feuilles et résidus verts | Test d'avertisseur de fumée |